



PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE LE PONTET

Une enquête publique est ouverte en mairie de LE PONTET, sur la demande présentée par Monsieur MURZILLI, directeur général de la société DELTISOL, dont le siège social est situé 840, rue de la Verdette CS 50015 – LE PONTET – 84275 VEDENE CEDEX, en vue de la délivrance d'une autorisation d'exploiter, en régularisation administrative, une usine de fabrication de matériaux, d'isolation en polystyrène expansé située, 840 rue de la Verdette, 84130 LE PONTET.

Ce projet est répertorié dans la nomenclature des installations classées sous les principales rubriques suivantes :

Régime de l'enregistrement :

- 2661-1b – Transformation de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques). Par procédés exigeants des conditions particulières de température ou de pression (extrusion, injection, moulage, segmentation à chaud, vulcanisation, etc.), la quantité de matière susceptibles d'être traitée étant supérieure ou égale à 10 t/j mais inférieure à 70 t/j.
- 2663-1-b – Stockage de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques), à l'état alvéolaire ou expansé tels que mousse de latex, de polyuréthane, de polystyrène, etc., le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 2 000 m³ mais inférieur à 45 000 m³.
- 2921-a – Installation de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air généré par ventilation mécanique ou naturelle dont la puissance thermique évacuée maximale étant supérieure ou égale à 3 000 kW.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Gilles-Robert SARACCO, directeur technique PSE du site, gr.saracco@deltisol.com.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA DU LUNDI 21 AOÛT 2017 AU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017 INCLUS, soit 33 jours EN MAIRIE DE LE PONTET

Consultation du dossier d'enquête

Le dossier d'enquête comprend une étude d'impact et son résumé non technique ainsi qu'un avis de l'autorité environnementale et un avis de la direction régionale des affaires culturelles.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier :

- physiquement, en consultant le dossier papier, en mairie de LE PONTET, Service urbanisme, 13 rue de l'Hôtel de Ville, aux heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45.
- par voie dématérialisée, en consultant le dossier sur le site internet de la préfecture de Vaucluse à l'adresse suivante www.vaucluse.gouv.fr - rubrique enquêtes publiques.

- sur un poste informatique mis à disposition :

- au bureau d'information jeunesse (BIJ) ouvert au public : le lundi 9 h - 17 h 15, le mardi 9 h-12 h / 13 h 30 17 h 15, le mercredi 9 h -12h / 13 h 30 – 17 h 15, le jeudi 9 h – 17 h 15 et vendredi 9 h – 12 h (durant le mois d'août les lundis mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h),

- à la bibliothèque municipale ouverte au public le lundi 14 h-18 h, le mardi 9 h-18 h, le mercredi 9 h-12 h / 14 h -18 h, le jeudi 9 h -18 h, le vendredi 9 h -12 h, et le samedi 9 h -12 h (*pas de permanences pendant les vacances*),

situés, avenue Pasteur, 84130 LE PONTET.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Recueil et mise à disposition des observations et propositions du public

Le commissaire enquêteur, Monsieur Marc NICOLAS, entrepreneur, sera présent au service urbanisme de la mairie de LE PONTET, 13 rue de l'Hôtel de Ville, afin de recevoir les observations et propositions du public écrites ou orales, aux dates et heures ci-après :

- Lundi 21 août 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi 29 août 2017 de 13 h 30 à 16 h 30
- Mercredi 6 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
- Jeudi 14 septembre 2017 de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi 22 septembre 2017 de 13 h 30 à 16 h 30

Le public peut également transmettre ses observations et propositions par les moyens suivants :

- en les consignant sur le registre d'enquête tenu à sa disposition, en mairie de LE PONTET aux heures d'ouverture au public de la mairie,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : ddpp@vaucluse.gouv.fr avec en objet « Enquête publique DELTISOL »,

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Le Pontet, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, service urbanisme, 13 rue de l'Hôtel de Ville, 84130 LE PONTET.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et reçues par le commissaire enquêteur les jours et heures de permanence, sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet de la préfecture de Vaucluse à l'adresse suivante www.vaucluse.gouv.fr - rubrique enquêtes publiques, dans les meilleurs délais.

Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Clôture de l'enquête publique

Après la clôture de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, en mairie de LE PONTET ainsi qu'à la direction départementale de la protection des populations - cité administrative - 84000 AVIGNON et sur le site internet de préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).

Décision pouvant être adoptée à l'issue de cette enquête

Le Préfet de Vaucluse statuera sur l'autorisation sollicitée soit par un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, soit par un arrêté de refus.